

## Station des Eaux

L'usine de traitement d'eau potable du Syndicat des Eaux de la Basse-Reyssouze est actuellement en restructuration.

Ces travaux permettront de délivrer une eau potable de qualité en quantité suffisante; le volume autorisé en régime permanent sera de 6.500 mètres cube par jour avec possibilité de volume autorisé en pointe exceptionnelle de 9.000 m<sup>3</sup>, actuellement le volume autorisé est de 4.000 m<sup>3</sup>.

Les nouvelles installations permettront le traitement et l'élimination des boues, La SAUR délégataire travaillera dans de meilleures conditions.

Ces travaux ont débuté en Février 2015 après une phase d'études et de demandes d'autorisations diverses : administratives, réglementaires et financières (crédit, subventions etc...).



Le Syndicat des Eaux assure la maîtrise d'ouvrages avec l'aide technique du PTIE, la société SAFEGE pour la maîtrise d'oeuvre, bien entendu l'ARS (Agence Régionale de Santé) est associée à ces travaux. Naturellement la Société DEKRA contrôle la partie technique et la Société BECS intervient pour la sécurité des intervenants sur le chantier.

La fin des travaux est prévue pour avril 2016, ensuite ce sera la mise en service avec une phase d'essais et de contrôles divers. Après les autorisations de l'ARS, la filière de potabilisation actuelle sera arrêtée, certaines installations seront déconstruites (locaux : filtres, ozoneur, pulsateur etc). Seul le stockage-pompage sera conservé.

Actuellement, le planning est respecté et courant 2016, l'eau sera traitée dans la nouvelle station.

Une visite des installations pourra être organisée pour les personnes intéressées.



Le mandataire retenu est l'entreprise DEGREMONT avec comme cotraitant le cabinet CHAMBAUD architecte, l'entreprise CANIOTTI Génie civil, l'entreprise FONTERAY pour le terrassement et les VRD, naturellement ces entreprises répondaient à un cahier des charges complet selon le code des marchés publics.

Mme Annie Vanzo,  
Présidente du Syndicat